



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LA HAUTE-CÔTE-NORD
MUNICIPALITÉ DES ESCOUMINS**

À une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité des Escoumins tenue le 16 mars 2015 à 19 heures au lieu ordinaire des réunions du Conseil et à laquelle étaient présents : Madame Claudine Roussel, Madame Claudette Roussel, Madame Marie-Lise Poitras, Madame Line Boulianne et Monsieur Denis Morin tous membres du Conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur André Desrosiers maire.

Est absent : Monsieur Carol Tremblay

Ouverture de la séance à 19 heures

Madame Andrée Lessard, secrétaire-trésorière et directrice générale par intérim, assiste également à cette séance.

ORDRE DU JOUR

1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE : PRÉSENCES

2.0 ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAUX

- 2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2.2 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 février 2015
- 2.3 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 février 2015
- 2.4 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance en ajournement du 23 février 2015

3.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 3.1 Autorisation de paiement/Comptes du mois
- 3.2 Assurances collectives/Renouvellement de gré à gré
- 3.3 Renouvellement adhésion/CONVERJANCE Manicouagan
- 3.4 Résiliation protocole d'entente Transporteurs en vrac de Forestville Inc.

4.0 DEMANDES DE CONTRIBUABLES ET D'ORGANISMES

- 4.1 Demande d'appui financier/Action Chômage Haute-Côte-Nord
- 4.2 Corporation B.E.S.T. Golf de Tadoussac/Proposition initiation au golf pour les jeunes
- 4.3 Demande de don – Ordinateurs portables/Ed pou lékol

5.0 ARÉNA/ CENTRE MULTIFONCTIONNEL



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

6.0 URBANISME

- 6.1 Demande de dérogation/103 Route 138
- 6.2 Demande d'amendement de Monsieur Stéphane Maltais
- 6.3 Demande d'amendement de Monsieur Kevin Henderson/571 Route 138

7.0 INCENDIE

8.0 VOIRIE MUNICIPALE

- 8.1 Dépôt liste des travaux pour le mois de février 2015/
Département des travaux publics

9.0 HYGIÈNE DU MILIEU (aqueduc et égout)

- 9.1 Niveau d'eau Lac Gardner

10.0 BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE ET CDMM

11.0 BÂTIMENTS MUNICIPAUX & PARCS

12.0 POLITIQUES ET RÈGLEMENTS

13.0 COLLOQUES, CONGRÈS, FORMATIONS, INVITATIONS

14.0 PROJETS

15.0 OFFRES DE SERVICES

- 15.1 Liste des offres de services
- 15.2 Offre de services/Maintien de l'équité salariale

16.0 CORRESPONDANCE, M.A.M. ET AUTRES

- 16.1 MRC Haute-Côte-Nord/Adoption du règlement #128-2015 concernant l'imposition des taxes foncières générales et spéciales pour tous les immeubles situés sur les Territoires Non Organisés et l'imposition des taxes de Comté pour toutes les municipalités de la Municipalité Régionale de Comté de La Haute-Côte-Nord
- 16.2 Appui à la Municipalité Escoumins/Révision du cadre normatif régissant la construction et l'aménagement des terrains situés en zone exposée aux glissements de terrain et à l'érosion des berges résolution #14-10-496:
 - a) Municipalité de Tadoussac
 - b) Municipalité des Bergeronnes

17.0 AFFAIRES NOUVELLES

- 17.1 Syndicat des employés municipaux des Escoumins/Congé à traitement différé
- 17.2 Projet achat équipement/Centre sportif Charles-Édouard Boucher et Centre multifonctionnel



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

- 17.3 Demande d'installation d'une lumière de rue/Madame Mylène Ouellet
- 17.4 Programme Jeunes au Travail Desjardins/Demande de subvention
- 17.5 Nominations Comité Consultatif d'Urbanisme
- 17.6 Invitation 1^{er} Gala Famille – Entrepreneur/Chambre de Commerce de Colombier – Forestville – Portneuf-sur-Mer – Longue-Rive
- 17.7 Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord/Invitation forum – Citoyenneté culturelle des jeunes Nord-Côtiers
- 17.8 Municipalité de Portneuf-sur-Mer/Appui assouplissement du règlement sur les zones à risque
- 17.9 Carrefour jeunesse-emploi de La Haute-Côte-Nord/Page Facebook entrepreneuriale
- 17.10 Paiements préautorisés pour l'année 2015
- 17.11 Rapport service incendies pour le mois de février 2015
- 17.12 Régie intermunicipale des infrastructures portuaires de Trois-Pistoles et Les Escoumins
 - a) Acceptation Rapport financier 2014
 - b) Rapport financier du 1^{er} février au 28 février 2015
- 17.13 Compagnie de Navigation des Basques Inc. Rapport financier du 1^{er} février 2015 au 28 février 2015
- 17.14 MAMOT/Échéancier de remboursement d'emprunt (PADEM) règlement #98-300
- 17.15 Autorisation de dépense/Ateliers verts – Les Fleurons du Québec 2015
- 17.16 Congrès 2015/Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec
- 17.17 Renouvellement espace publicitaire 2015/Maison du tourisme de Tadoussac
- 17.18 Adoption politique MADA

18.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

19.0 AJOURNEMENT

20.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est faite à 19 heures par Monsieur André Desrosiers maire, il constate que le quorum est respecté.

N° 15-03-076

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que remis à tous les membres en laissant l'item "Affaires nouvelles" ouvert jusqu'à la fin de la séance.

QUE tous les membres reconnaissent en avoir reçu copie et demandent la dispense de la lecture.



N° 15-03-077
No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 FÉVRIER 2015

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 février 2015 soit adopté tel que remis à tous les membres;

QUE tous les membres présents reconnaissent en avoir reçu copie et demandent la dispense de la lecture.

N° 15-03-078

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 FÉVRIER 2015

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 février 2015 soit adopté tel que remis à tous les membres;

QUE tous les membres présents reconnaissent en avoir reçu copie et demandent la dispense de la lecture.

N° 15-03-079

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EN AJOURNEMENT DU 23 FÉVRIER 2015

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le procès-verbal de la séance en ajournement du 23 février 2015 soit adopté tel que remis à tous les membres;

QUE tous les membres présents reconnaissent en avoir reçu copie et demandent la dispense de la lecture.

N° 15-03-080

AUTORISATION DE PAIEMENT/COMPTES DU MOIS

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer et des comptes payés d'avance du mois de février 2015 a été déposée aux membres du conseil pour fins de vérification et versée aux archives sous la côte no 207 120 (2727)

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil accepte les comptes du mois tels que présentés par la secrétaire-trésorière et directrice générale par intérim;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

QUE le Conseil autorise également le paiement de ces comptes lesquels seront préalablement vérifiés par monsieur André Desrosiers, maire;

Comptes déjà approuvés par le Conseil :		68 242.54\$
Comptes à payer :	105 525.29\$	
Annexe des comptes :	90 857.43\$	
Total des comptes		264 625.26\$

N° 15-03-081

ASSURANCES COLLECTIVES/RENOUVELLEMENT DE GRÉ À GRÉ

ATTENDU le contrat d'assurances collectives en vigueur et pris par l'intermédiaire de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), au bénéfice des employés de la municipalité de Les Escoumins membres du regroupement du Lac-Saint-Jean, Bas-Saint-Laurent, Gaspésie et Côte-Nord, assuré auprès de SSQ Groupe financier;

ATTENDU le rapport préparé par les consultants de l'UMQ, soit Mallette actuaires, daté du mois de février 2015, quant au renouvellement desdites assurances prévu pour le 1^{er} avril 2015, pour les municipalités et organismes membres du regroupement;

ATTENDU la recommandation favorable de la part du consultant ainsi que celle du comité de gestion formé de représentant des municipalités et organismes membres;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si réitéré au long;

QUE ce Conseil autorise la municipalité de Les Escoumins à confirmer son accord et à accepter les primes et autres termes prévus aux conditions de renouvellement et au contrat auprès de SSQ Groupe financier, à compter du 1^{er} avril 2015, le tout pour une période consécutive de 12 mois;

QUE copie de cette résolution soit transmise à l'UMQ ainsi qu'à Mallette actuaires Inc.

N° 15-03-082

RÉSILIATION PROTOCOLE D'ENTENTE TRANSPORTEURS EN VRAC DE FORESTVILLE INC. (non renouvellement)

ATTENDU QUE le Conseil autorisait par résolution #07-08-344 la signature du protocole d'entente avec les Transporteurs en vrac de Forestville Inc. visant à favoriser la retenue de services de camionneurs titulaires de permis de camionnage en vrac, membres des Transporteurs en vrac de Forestville Inc.;

ATTENDU QUE le protocole d'entente est renouvelable annuellement et ce, au mois d'août;

ATTENDU QUE le Conseil est d'avis qu'il y a lieu de mettre fin à ce protocole d'entente;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Morin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil met fin au protocole d'entente entre la Municipalité les Escoumins et les Transporteurs en vrac de Forestville Inc. et ce, à compter du 15 août 2015.

N° 15-03-083

DEMANDE D'APPUI FINANCIER/ACTION CHÔMAGE HAUTE-CÔTE-NORD

ATTENDU QUE l'organisme Action-chômage Haute-Côte-Nord a déposé une demande d'appui financier pour leur activité du 20 mars prochain;

ATTENDU QUE les objectifs d'Action Chômage Haute-Côte-Nord s'inscrivent au cœur même d'une mission d'éducation et d'accès à la justice pour les travailleurs et travailleuses en chômage;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Morin
ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS
(Madame Claudine Roussel déclare son intérêt potentiel et se retire du vote)

QUE le Conseil autorise un appui financier de 100\$ (cent dollars) pour leur activité du 20 mars 2015.

N° 15-03-084

DEMANDE D'AMENDEMENT DE MONSIEUR STÉPHANE MALTAIS

ATTENDU la demande déposée par monsieur Stéphane Maltais ayant pour objet de requérir une modification du règlement de zonage et à cette fin, autoriser l'usage de maison mobile et unimodulaire à l'intérieur de la zone 5-H du plan de zonage;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme formulée lors de la réunion du 11 mars 2015;

ATTENDU QUE monsieur Laurent Lepage, liquidateur de la succession Dolorès Létourneau a confirmé dans une lettre datée du 15 mars 2015, la demande de modification au règlement de zonage visant à autoriser les maisons mobiles à l'intérieur de la zone 5-H;

ATTENDU l'avis formulé par monsieur Sébastien Dumas, urbaniste du Groupe Lemay+DAA en date du 13 mars 2015, lequel confirme que la solution la plus appropriée est de permettre l'usage « Maison mobile et unimodulaire (Hi) » à l'intérieur de la zone 5-H du plan de zonage;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil souscrive à la demande de modification au règlement de zonage de monsieur Stéphane Maltais ayant pour objet d'autoriser l'usage de maison mobile et unimodulaire à l'intérieur de la zone 5-H du plan de zonage, de même que la modification du règlement de lotissement de façon à prévoir les normes de lotissement pour les maisons mobiles, lesquelles modifications sont conditionnelles à l'adoption et l'entrée en vigueur de règlements d'amendement;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

QUE le Conseil mandate monsieur Sébastien Dumas, urbaniste du groupe Lemay+DAA pour la préparation des projets de règlement d'amendement au règlement de zonage et de lotissement.

N° 15-03-085

DEMANDE D'AMENDEMENT DE MONSIEUR KEVIN HENDERSON/ 571 ROUTE 138

ATTENDU la demande déposée par monsieur Kevin Henderson ayant pour objet de requérir une modification du règlement de zonage et à cette fin, autoriser l'usage d'habitation collective à l'intérieur de la zone 51-CH du plan de zonage pour la résidence « Le Boisé sur la Mer » située au 571 route 138;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme formulée lors de la réunion du 11 mars 2015;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil souscrive à la demande de modification au règlement de zonage de monsieur Kevin Henderson ayant pour objet d'autoriser l'usage d'habitation collective à l'intérieur de la zone 51-CH du plan de zonage, laquelle demande est sujette à l'adoption et l'entrée en vigueur d'un règlement d'amendement;

QUE le Conseil mandate monsieur Sébastien Dumas, urbaniste du groupe Lemay+DAA pour la préparation du projet de règlement d'amendement.

Liste des travaux effectués pour le mois de février 2015/Département des travaux publics

Niveau d'eau Lac Gardner

Liste des offres de services

Liste de la correspondance

**

Formules Municipales No 4614-A-MST

**

**

**

N° 15-03-086

SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DES ESCOUMINS/ CONGÉ À TRAITEMENT DIFFÉRÉ

ATTENDU QUE le Syndicat des employés municipaux des Escoumins a déposé une demande afin d'intégrer à la convention collective une clause de congé à traitement différé;

ATTENDU QUE le Conseil est favorable d'intégrer cette clause à la convention collective;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil mandate Madame Andrée Lessard directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, à faire les démarches nécessaires pour ajouter cette clause à la convention collective de travail aux employés (ées) ayant cumulé 25 ans d'ancienneté et que la somme équivalente à la durée du congé soit acquittée entièrement avant la prise du congé à traitement différé.



N° 15-03-087

PROJETS ACHAT ÉQUIPEMENT /CENTRE SPORTIF CHARLES-ÉDOUARD BOUCHER ET CENTRE MULTIFONCTIONNEL

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Escoumins a autorisé la signature d'une convention avec Hydro-Québec dans le cadre du programme de mise en valeur intégrée (PMVI);

CONSIDÉRANT QUE la somme allouée dans le but de réaliser des initiatives répondent et respectent les conditions générales de réalisation du programme;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise madame Andrée Lessard directrice générale et secrétaire trésorière par intérim à présenter une demande afin de signer tous les documents pour la réalisation de deux projets identifiés ci-dessous à savoir :

- Achat d'équipement de sonorisation pour le Centre sportif Charles-Édouard Boucher;
- Achat d'équipement de sonorisation et audio pour le Centre multifonctionnel.

N° 15-03-088

DEMANDE D'INSTALLATION D'UNE LUMIÈRE DE RUE/MADAME MYLÈNE OUELLET

ATTENDU QUE Madame Mylène Ouellet a déposé une demande d'installation d'une lumière de rue à l'entrée de sa résidence située au 495 Route 138;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Morin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil mandate madame Caroline Gagnon directrice des travaux publics afin de produire une analyse de faisabilité pour que le conseil prenne une décision lors d'une prochaine séance.

N° 15-03-089

PROGRAMME JEUNES AU TRAVAIL DESJARDINS/DEMANDE DE SUBVENTION

CONSIDÉRANT QUE le programme Desjardins – Jeunes au travail consiste à établir un partenariat entre la caisse Desjardins, les entreprises de son milieu ainsi que la communauté afin de créer des emplois d'été des jeunes âgés entre 15 et 18 ans dans le but de leur donner de l'expérience de travail;

CONSIDÉRANT QUE le programme Jeunes au travail Desjardins verse 50% du salaire minimum jusqu'à concurrence de 180 heures;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la Municipalité des Escoumins autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim à signer la lettre d'entente pour le programme Desjardins – Jeunes au travail pour et au nom de la municipalité.



N° 15-03-090
No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

NOMINATIONS COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

ATTENDU QUE les mandats de messieurs Jean-Marie Bouchard, Michel Gagné et madame Caroline Pelchat, au sein du Comité consultatif d'urbanisme prendront fin le 31 mars prochain;

ATTENDU QUE les mandats de monsieur Carol Tremblay et de madame Line Boulianne, au sein du Comité consultatif d'urbanisme ont pris fin le 9 janvier 2015;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Claudine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil renouvelle les mandats de messieurs Jean-Marie Bouchard, Michel Gagné et madame Caroline Pelchat respectivement au siège no 1, 2 et 3 du Comité Consultatif d'Urbanisme et ce, pour une période de deux ans, soit du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2017;

QUE le Conseil renouvelle également les mandats de madame Line Boulianne et monsieur Carol Tremblay respectivement au siège no 4 et 5 du Comité Consultatif d'Urbanisme et ce, pour une durée de deux ans, soit pour la période rétroactive du 9 janvier 2015 au 8 janvier 2017.

N° 5-03-091

Formules Municipales No 46 MA-MST

PAIEMENTS PRÉAUTORISÉS POUR L'ANNÉE 2015

CONSIDÉRANT QUE les prévisions budgétaires pour l'année 2015 ont été adoptées à la séance extraordinaire du 19 février 2015;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudette Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise la dépense et le paiement sur réception ou à la date d'échéance des comptes suivants :

Électricité	132 400 \$
Téléphone	14 825 \$
Huile à chauffage	10 000 \$
Salaires et compensations	846 380 \$
Cotisations de l'employeur incluant les primes d'assurance et la CSST	175 485 \$
Dettes à long terme (capital et intérêt)	431 033 \$
Fonds de roulement	30 410 \$
Frais bancaires	7 000 \$
Bourses (tournois et arbitres)	1 200 \$
Conciergerie	26 260 \$
Frais de poste et de transport	7 975 \$
Essence (Ultramar)	5 700 \$
Compensation véhicules Travaux publics et Urbanisme et Loisirs	9 880 \$

TOTAL **1 698 548 \$**

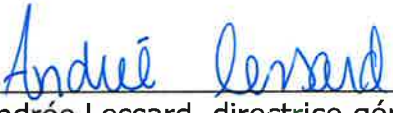
Que le Conseil approuve le certificat de crédits ci-dessous décrit concernant les dépenses précitées :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

Je, soussignée, Andrée Lessard, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la Municipalité des Escoumins, certifie solennellement que la Municipalité a les crédits disponibles nécessaires pour couvrir les dépenses ci-dessus projetées pour un montant total de 1 698 548 \$ (un million six cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent quarante-huit dollars).


Andrée Lessard, directrice générale
et Secrétaire-trésorière par intérim

** Rapport du service des incendies pour le mois de février 2015

N° 15-03-092 ACCEPTATION – RAPPORT FINANCIER R.I.I.P. 2014

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil accepte le rapport financier de la Régie des infrastructures portuaires de Trois-Pistoles et Les Escoumins se terminant le 31 décembre 2014.

** Rapport financier du 1^{er} février au 28 février 2015

** Compagnie de Navigation des Basques Inc. rapport financier du 1^{er} février 2015 au 28 février 2015

** MAMOT/Échéancier de remboursement d'emprunt (PADEM) règlement #98-300

N° 15-03-093 AUTORISATION DE DÉPENSE/ATELIERS VERTS – LES FLEURONS DU QUÉBEC 2015

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Morin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise Mesdames Andrée Lessard directrice générale par intérim et Caroline Gagnon directrice des travaux publics, à participer aux ateliers verts des Fleurons du Québec le 15 avril 2015 à Saint-Félicien;

QUE le Conseil autorise le paiement des frais d'inscription ainsi que le remboursement des frais inhérents à ce déplacement sur présentation des pièces justificatives.



N° 15-03-094
No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

CONGRÈS 2015/CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise monsieur Sarto Simard, directeur de l'urbanisme et inspecteur en bâtiment, à participer au congrès 2015 de la COMBEQ, lequel aura lieu les 16, 17 et 18 avril 2015 au Manoir Richelieu à La Malbaie;

QUE le Conseil autorise le paiement de 550\$ (cinq cent cinquante dollars) plus les taxes applicables pour les frais d'inscription et autorise le remboursement des frais inhérents à ce déplacement sur présentation des pièces justificatives et selon la politique en vigueur.

N° 15-03-095

RENOUVELLEMENT ESPACE PUBLICITAIRE 2015/MAISON DU TOURISME DE TADOUSSAC

ATTENDU QUE la Maison du Tourisme de Tadoussac offre la possibilité de renouveler notre espace publicitaire à la Maison du Tourisme et à cette fin, l'installation d'une affiche murale couleur d'une dimension de 24" x 36" aux mêmes conditions que l'année précédente soit sur la base d'un coût forfaitaire de 750\$;

ATTENDU QUE le Conseil juge opportun de renouveler son positionnement à la Maison du Tourisme de Tadoussac qui accueille près de 30 000 visiteurs chaque année;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Claudine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise le renouvellement d'un espace publicitaire à la Maison du Tourisme de Tadoussac pour l'année 2015 soit l'installation d'une affiche murale couleur de 24" X 36" et à cette fin, une dépense de 750\$ (sept cent cinquante dollars) plus les taxes applicables.

N° 15-03-096

ADOPTION POLITIQUE MADA

ATTENDU QUE la politique MADA a été déposée au conseil municipal;

ATTENDU QUE les principes et les objectifs de cette politique accordent toute son attention sur les personnes âgées de son territoire et que celle-ci s'engage à :

- ⇒ Adapter ses services et ses structures municipales selon les besoins des aînés;
- ⇒ Favoriser la concertation et la mobilisation de toute la communauté afin de mieux adapter les milieux de vie aux besoins des aînés;
- ⇒ Permettre aux personnes âgées de vieillir tout en restant actives dans leur communauté et favoriser leur participation;
- ⇒ Concrétiser la vision d'une société pour tous les âges;



No de résolution
ou annotation

N° 15-03-097

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

CLÔTURE DE LA SEANCE

À 20h05 l'ordre du jour étant épuisé :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudette Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE LEVER la présente séance.

Présence des citoyens : **9**



André Desrosiers,
Maire



Andrée Lessard,
Directrice générale et secrétaire-trésorière
par intérim

Je, André Desrosiers, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.